

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 septembre 2012
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIER Pierre jusqu'à 10h10
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h

Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10h10
M. SIBE Maxime à M. GUILLOMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

LA SEANCE EST OUVERTE

Club des entreprises d'Eysines - PDE
□ Convention - Décision - Autorisation

Monsieur ROSSIGNOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis l'année 2000, année de lancement du Plan de déplacement urbain communautaire (PDU), la prise de conscience d'employeurs et d'employés devant les difficultés d'accessibilité au lieu de travail, a fait apparaître la nécessité de repenser les modes traditionnels de déplacements domicile/travail, travail/travail ainsi que ceux générés par l'activité des entreprises.

C'est ainsi que dans le cadre de l'action 7.13 « Inciter à la mise en place de plans de mobilité chez les employeurs », la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé d'accompagner les initiatives d'entreprises, de groupes d'entreprises ou d'administrations dans leur démarche.

Après une expérimentation effectuée sur le plateau de Mériadeck, des éléments de méthode ont été mis à jour et regroupés par le PREDIT (Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres) pour permettre la création de plans de déplacements des entreprises.

Puis, des établissements de toutes tailles, disséminés dans l'agglomération, tels que la Poste, l'aéroport de Mérignac, le CHU, le Club des entreprises de Pessac, EADS Astrium, le Club des entreprises de Bordeaux Maritime, celui d'Artigues et l'Université ont décidé de mettre en œuvre un plan de déplacement.

La démarche passe tout d'abord par une étude des modes et usages des employés et des employeurs en matière de déplacement, ainsi que les mouvements générés par l'activité des sites. Au regard des premiers PDE mis en action, il apparaît aujourd'hui qu'il est primordial de garantir la pérennité de ses démarches et de mettre en place des outils susceptibles d'en évaluer les effets au fil du temps. En effet, une sensibilisation constante des acteurs est nécessaire.

Par ailleurs, il est essentiel d'impliquer les petites et moyennes entreprises à des démarches de PDE collectives, afin de rechercher des solutions partagées pouvant bénéficier d'un effet d'échelle.

Comme l'indique la délibération n°2012 /18634 du 25 mai 2012, les financements sont assurés par les employeurs directement concernés, mais peuvent également bénéficier d'une participation de la CUB. Cette participation est fixée à hauteur de 30% maximum du montant des études, plafonnée à 10 000€ sous conditions pour les démarches inter-établissements et 5 000€ pour les autres démarches.

A ce jour, 7 établissements ont pu bénéficier d'un appui de la CUB pour la conduite de leurs études PDE, qu'il s'agisse de clubs d'entreprises et d'établissements publics ou privés.

Aujourd'hui, la CUB est sollicitée par le Club des Entreprises d'Eysines pour le financement de son étude de PDE inter-entreprises sur les principales zones d'emplois de la commune, qui compte essentiellement des PME et des TPE.

Crée en 2005, le Club des entreprises d'Eysines a pour vocation d'informer les entrepreneurs, les intégrer dans un réseau et défendre les intérêts économiques de la ville, dans une logique collaborative avec les instances locales, en particulier la Mairie d'Eysines. A l'occasion de la Semaine de la Mobilité 2011, le Club des entreprises avait notamment rencontré la conseillère en mobilité de la CUB et mesuré l'intérêt de plusieurs adhérents pour la question des déplacements.

Afin de se développer et de conduire des projets novateurs et porteurs, le Club des Entreprises a ensuite recruté une personne. Elle a reçu d'ores et déjà l'avis favorable d'une vingtaine d'entreprises membres pour le lancement d'une démarche de Plan de Déplacements Inter-Entreprises.

Fort de cet enthousiasme et de ses moyens humains accrus, le Club des Entreprises souhaite donc engager, dès l'automne 2012, une démarche de Plan de Déplacements Inter-Entreprises.

Cette démarche portera essentiellement dans un premier temps sur la ZAC Mermoz et pourra ensuite rapidement être étendue aux autres pôles économiques de la commune. Environ 1 000 salariés devraient donc être ainsi touchés.

Pour y parvenir, le Club des entreprises mobilisera les compétences de sa permanente, mais pourra également solliciter un prestataire extérieur afin de l'appuyer dans les aspects plus techniques de sa démarche.

Cette initiative de PDE inter-entreprises s'inscrit dans une logique concertée et partenariale. En effet, une collaboration étroite sur le sujet a déjà été engagée avec les services de la Mairie d'Eysines, TBC, la CCI et la CUB. Une réunion a également été organisée le 20 septembre dernier pour mobiliser les entreprises et créer un comité de pilotage du projet.

Pour la réalisation de cette étude de PDE inter-entreprises, le Club des Entreprises d'Eysines sollicite une participation financière de la CUB.

Celle-ci s'élève à hauteur de 30% du montant TTC de son étude PDE, plafonné à 10 000€.

Le montant des études est de 32 550 € TTC. Le financement prévisionnel de l'opération est réparti de la façon suivante :

	Dépenses TTC	Recettes TTC
- Achats	1 750 €	
- Prestations de services	100 €	
- Matières et fournitures	500 €	
- Entretien	550 €	
- Assurances	250 €	
- Honoraires	5 000 €	
- Publicité	2 000 €	
- Déplacements, missions	1 450 €	
- Salaires et charges	9 500 €	
- Frais généraux	1 250 €	
- Emplois des contributions volontaires en nature	10 200 €	
- Contributions volontaires en nature		10 200 €
Communauté Urbaine de Bordeaux		10 000 €
Financement Club des Entreprises		6 900 €
CNASEA (emplois aidés)		5 450 €
Total	32 550 €	32 550 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Plan de Déplacements Urbains adopté le 26 mai 2000, mis en conformité avec la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » le 28 mai 2004

VU la délibération n°2012/18634 du 25 mai 2012 relative aux nouvelles modalités de participation à l'élaboration des PDE/PDA

VU le projet de convention ci-annexée

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE les actions menées par le Club des Entreprises d'Eysines pour la mise en œuvre d'un PDE inter-entreprises au sein de la commune contribuent aux objectifs définis par la Communauté Urbaine de Bordeaux en matière de plans de mobilité.

DECIDE

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € TTC est attribuée au Club des Entreprises d'Eysines pour la réalisation de son étude PDE inter-entreprises.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec le Club des Entreprises d'Eysines.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, Chapitre 67– Fonction 8222 - Compte 6745 - CRB KC00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 OCTOBRE 2012

PUBLIÉ LE : 15 OCTOBRE 2012

M. CLÉMENT ROSSIGNOL